

Chaque semaine...	Spécialité	Option
▶ en Seconde		3 h
▶ en Première	4 h	3 h
▶ en Terminale	6 h	3 h



POUR QUI ?

L'enseignement de spécialité « musique » s'adresse à la fois à des personnes qui envisagent de **s'orienter vers des professions liées au monde de la musique et du spectacle**, et à des personnes qui désirent **acquérir des compétences et des connaissances utiles à d'autres métiers** (*ingénieur du son, orthophoniste, journaliste, enseignant, métiers de la culture, droit et économie de la musique, communication, etc.*).

Cet enseignement est **accessible à tout élève**, quels que soient son niveau musical et ses goûts musicaux. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'option « musique ». Il peut être cumulé avec l'enseignement optionnel de musique.

QUELS CONTENUS ?

- ▶ **Pratique vocale et/ou instrumentale, activités de création, écoute et découverte d'œuvres d'époques et de styles différents, réalisation de projets** élaborés par les élèves, etc.
- ▶ Etude de différentes thématiques choisies en fonction du profil des élèves: **Musique et texte, Musique et image, Musique, son et acoustique, Droit et économie de la musique, Musique et santé, Musicien : créateur, interprète, arrangeur, auditeur, mélomane, Musique, proportions et modèles scientifiques, etc.**

VERS QUELLES ETUDES ET QUELLES PROFESSIONS ?

Quel que soit le parcours qu'il envisage après la classe de première, l'élève aura acquis des compétences qui seront reconnues dans de nombreuses professions et dans l'enseignement supérieur.

En fonction des choix de spécialités, la Musique ouvre des perspectives vers un large éventail de professions : **ingénieur du son, métiers de la culture et du spectacle, enseignement, infirmier, musicothérapeute, musicologue, journaliste, compositeur, interprète, juriste, communication, direction de festivals, droit et économie de la musique, orthophoniste, psychologue, littérature, langues étrangères, musicien intervenant (DUMI), histoire-géographie, ethnomusicologue, etc.**



ET EN DEHORS DES COURS ?

Pour vivre pleinement l'expérience de la scène...

- ▶ La chorale,
- ▶ L'ensemble instrumental,
- ▶ L'atelier de musiques actuelles (rock, jazz, etc.)

La **salle de musique, configurée et équipée pour le concert** (sono, micros, instruments, amplificateurs, etc.), permet aux élèves de travailler dans d'excellentes conditions et **d'acquérir une première expérience des techniques de sonorisation et d'enregistrement.**



Sorties, voyages, rencontres avec des artistes et des professionnels du monde du spectacle et de la musique.

